

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 64 (1938)
Heft: 25

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

générale de notre Association vaudoise pour la navigation du Rhône au Rhin. C'était l'acte amical d'un fidèle adhérent qui avait tenu à témoigner sa foi en une œuvre désintéressée et patriotique.

C. Buttica a du reste largement servi son pays par son activité dans l'armée. Major du génie, il s'occupait particulièrement du minage des ponts, qu'il dirigeait il y a deux ans encore ; un record d'ancienneté. Aimé de ses hommes, il avait été président de la Société suisse des sous-officiers de Genève.

La Société suisse des ingénieurs et des architectes l'a aussi longtemps vu à ses assemblées générales ; ainsi à Samaden, à Lucerne, pour ne pas parler de Lausanne ; il y représentait volontiers la Société des ingénieurs civils de France, dont il fréquentait régulièrement le siège central de Paris. Il présida aussi la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, et la Société suisse des Electriciens.

Le *Bulletin technique* perd en Constant Buttica un ami dévoué, membre de son comité de patronage, qui ne lui ménageait ni son affection ni ses conseils. Il gardera un souvenir durable de cet ingénieur de 80 ans, qui conservait les allures d'un homme encore vert malgré l'âge.

A. P.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Communication du Secrétariat.

Cette année de nouveau, de nombreux membres de la S. I. A. n'ont pas acquitté la cotisation « centrale » et — pour diverses raisons ont laissé retourner le mandat de recouvrement qui leur a été adressé, en juillet déjà.

Aussi, le Secrétariat de la S. I. A. prie-t-il instamment ces retardataires, qui ne sont donc pas encore en possession de leur carte de membre, de bien vouloir verser, au plus tôt, au compte de chèques VIII 5594, Zurich, soit Fr. 12,25, soit 6,25 s'ils ont moins de 30 ans.

Zurich, le 17 novembre 1938.

Le Secrétariat.

Extrait du procès-verbal de la cinquième séance du Comité central du 23 septembre 1938.

1. Admissions de nouveaux membres.

Par voie de circulation, du 30 août au 21 septembre 1938, ont été admis MM.

		Section
Hauser, Hans	Bauingenieur Bern	Bern
Borel, André	Ing. élec. Cortaillod	Neuchâtel
Stucki, Frédéric	Ing. élec. Neuchâtel	Neuchâtel
Gilbert, Jacques	Ing. élec. Lausanne	Vaudoise
Habliützel, Emil	Masch.-Ing. Winterthur	Winterthur
Barro, Robert	Architekt Zürich	Zürich

Dans la séance du 23 septembre 1938 ont été admis

Kapp, Emil	Elektro-Ing. Bern	Bern
Albrecht, Ernst	Kultur-Ing. Sumiswald	Bern
Stierlin, Arnold Dr	phil. Ing. Bümpliz	Bern
Desfayes, Charles	Ing. civil Sion	Valais
Bodenmüller, Leo	Forst-Ing. Visp	Valais
Gaillard, Elie	Ing. forestier Sierre	Valais
Isler, Herbert	Architekt Oberwinterthur	Winterthur
Cerutti, Gilio	Architekt Zürich	Zürich
Geymayr, Franz	Architekt Zürich	Zürich
Steigrad, Karl	Elektro-Ing. Zürich	Zürich
Markun, Heinrich	Masch.-Ing. Zürich	Zürich
Walty, Albert	Masch.-Ing. Zürich	Zürich

Démissions.

Curti, Walter	Architekt Zürich	Zürich
Münster, E.	Bau-Ing. Zürich	Zürich

Décès.

Tamm, Eugen	Architekt Basel	Basel
Walliser, Hermann	Architekt Bern	Bern

de Haller, Charles	Ing. civil Genève	Genève
Meyer, Fritz	Bau-Ing. Davos	Graubünden
Kuoni, Otto	Masch.-Ing. Chur	Graubünden
Stauder, W.	Masch.-Ing. St. Gallen	St. Gallen
Maggi, Antonio Dr	Ing. civil Mendrisio	Tessin
Ellgass, Georges	Ing. mécanic. Yverdon	Vaudoise
Paillard, E.-L.	Ing. mécanic. Sainte-Croix	Vaudoise
Wiki, Eduard	Bau-Ing. Luzern	Waldstätte
Munzinger, Werner	Masch.-Ing. Emmenbrücke	Waldstätte
Wegener, Heiner Dr	Masch.-Ing. Meggen	Waldstätte
Affeltranger, E.	Bau-Ing. Winterthur	Winterthur
Hilgard, K.-E.	Bau-Ing. Zürich	Zürich
Recordon B. Prof.	Architecte Vevey	Membre isolé

2. Exposition nationale.

Le Comité central examine en présence de M. Meili, architecte, directeur de l'Exposition nationale, la question de la participation de la S. I. A. à l'Exposition nationale et décide de mettre en votation un crédit de Fr. 20 000. — pour cette participation dans les divisions « constructions » et « peuple et patrie ».

3. Commission du coup de bélier et des pertes de charge.

Le Comité central prend connaissance du fait que le financement des travaux complémentaires de cette commission est assuré, étant donné que le fond du jubilé de l'E. P. F. et la Fondation nationale pour l'encouragement de recherches scientifiques dans l'intérêt de l'économie nationale suisse et l'Office fédéral pour la création de possibilités de travail ont accepté de couvrir le nouveau budget de Fr. 74 000. —.

4. Commission des canalisations.

Le Comité central nomme président de la commission en remplacement de M. Bosshardt, ancien ingénieur de la ville de Zurich, son successeur à ce poste, M. H. Steiner, ingénieur.

D'autre part les questions suivantes donnent lieu à un échange de vue : protection des titres, normes pour les montepentes, élection dans la commission suisse d'honneur, cours pour techniciens, agrandissement de l'EMPA, direction des travaux de la route du Susten, production de la benzine suisse etc.

Zurich, le 8 novembre 1938.

Le Secrétariat.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour l'établissement d'un projet de nouveaux abattoirs à Genève¹.

Après élimination, dix projets ont été retenus pour un examen détaillé. Ce nombre indique que le concours présentait dans son ensemble un niveau élevé ; le résultat en peut être considéré comme très satisfaisant.

Cependant, malgré la valeur des projets retenus, le jury n'a pas estimé pouvoir recommander expressément l'un d'eux en vue de l'établissement d'un plan définitif. Il n'a donc pas décerné de prix et établit le classement suivant :

1^{er} rang, Fr. 3600 : M. Ernest Martin, architecte, à Genève.

2^{me} rang, Fr. 3300 : MM. Arthur Lozeron et Jean Erb, architectes, à Genève.

3^e rang, Fr. 3000 : Atelier d'architectes : MM. L. Vincent, J.-M. Saugey, R. Schwertz, H. Lesemann, architectes, à Genève.

4^{me} rang, Fr. 2700 : MM. Ch. et R. Breitenbucher, architectes, à Genève.

5^{me} rang, Fr. 2400 : MM. J.-L. Cayla et H. Gampert, architectes (collab. M. G. Cayla, ing.), à Genève.

En outre, il propose pour des achats, au prix de Fr. 1500 chacun, 4 projets émanant, respectivement, de MM. :

Jean Champod, architecte, à Genève ;

Jean Camoletti, architecte, à Genève ;

Jean-Louis Paré et Albert Graf, architectes ;

Balland, architecte et Dentan, ingénieur, à Genève.

L'exposition des projets est ouverte à la maison des Congrès, rue Chateaubriand, où se trouvent actuellement l'exposition des sculptures et l'exposition des fresques, du 18 novembre au dimanche 4 décembre inclus, de 9 h. à midi et de 13 h. 30 à 17 h.

¹ Voir *Bulletin technique* du 21 mai 1938, page 156.

Concours d'idées en vue de la création d'abris destinés à la population civile, à Lausanne.

La Municipalité de Lausanne ouvre un concours d'idées ayant pour but de lui fournir des propositions intéressantes concernant : a) l'emplacement d'abris publics destinés à recueillir les personnes surprises dans la rue au moment d'une alerte, en tenant compte de l'importance de la circulation sur les voies publiques à proximité ; b) la conception et l'aménagement de ces abris, en tenant compte plus particulièrement des facilités d'accès en un temps minimum.

Ce concours est réservé : 1. aux ingénieurs et architectes suisses domiciliés à Lausanne depuis le 1^{er} juillet 1936, et exerçant leur profession sous leur responsabilité ; 2. aux techniciens suisses domiciliés à Lausanne depuis le 1^{er} juillet 1936 ; 3. les employés suisses d'un ingénieur ou d'un architecte ne pourront y participer qu'autorisés par leur employeur.

Jury : M. le Municipal G. Bridel, Directeur de police, Lausanne, président ; M. le Municipal J. Peitrequin, Directeur des Travaux publics, Lausanne ; P. Brunner, chef local de la DAP., à Lausanne ; R. Bonnard, architecte, à Lausanne ; A. Pilet, architecte, à Lausanne ; G. Schindler, architecte, à Zurich ; A. Tschumy, ingénieur, à Lausanne.

Suppléants du jury, avec voix consultative : MM. P. Cordey, ingénieur à la Direction des Travaux, Lausanne ; J. Racine, ingénieur, chef du bureau de la DAP., à Lausanne.

Terme : 25 février 1939.

Récompenses : Fr. 9500.— à répartir en un certain nombre de primes variant de Fr. 300.— à Fr. 2000.— maximum.

Le programme du concours sera remis aux intéressés contre paiement d'une somme de Fr. 7.— qui ne sera pas remboursée. S'adresser au Bureau de la DAP., à Lausanne, rue de la Madeleine 5.

S.T.S.	Schweizer. Technische Stellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Technical Service of employment
---------------	---

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZÜRICH.

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

Section mécanique.

1105. *Ingénieur ou technicien* diplômé d'une école spéciale, ayant une assez longue expérience dans les installations de chauffage central, d'aération, de climatisation et sanitaires. Proche Orient.

1107. *Technicien-mécanicien* ou *technicien-électricien* diplômés ayant des connaissances dans la construction et l'entretien du maté-

riel roulant pour chemins de fer, demandé en qualité de contrôleur pour automotrices. Entreprise de chemin de fer.

1109. *Ingénieur d'exploitation* expérimenté dans la direction d'une usine sidérurgique moderne. Amérique du Sud (Colombie).

1111. *Ingénieur-mécanicien* diplômé, ayant une assez longue expérience dans la fabrication d'articles de précision et de petits appareils, cherché en qualité de chef de la division. Suisse centrale.

1113. *Technicien pour ventilation*. Suisse centrale.

1115. *Technicien-électricien* diplômé, ayant fait un apprentissage régulier comme mécanicien, possédant de l'expérience dans la construction de commutateurs ainsi que dans l'automatisation d'installations électriques et thermiques. Suisse centrale.

1119. *Ingénieur ou technicien* qualifiés ayant des expériences dans la fabrication de moteurs à courant continu et courant alternatif, pour la direction indépendante d'une petite fabrique de moteurs. Nord-ouest de la Suisse.

1129. *Ingénieurs, techniciens et dessinateurs-mécaniciens* comme constructeurs. Ateliers mécaniques en Suisse orientale.

1131. *Technicien-mécanicien diplômé*, éventuellement bon dessinateur, ayant de l'expérience dans la construction de machines à piston. Ateliers mécaniques en Suisse orientale.

1133. *Ingénieur ou technicien-mécanicien* ayant une assez longue pratique dans les projets et la construction de turbines hydrauliques, en particulier de turbines Kaplan et de régulateurs automatiques. Entreprise mécanique du nord de l'Espagne.

1137. *Technicien pour carrosseries*. Suisse allemande.

1141. *Technicien-mécanicien* diplômé ayant des expériences dans les appareils de fabrication et dans la construction d'outils. Fabrique de machines de précision en Suisse romande.

1145. *Technicien-monteur en chef* pour l'exécution des projets et la surveillance des montages de petites installations frigorifiques. Nord-ouest de la Suisse.

1147. *Chimiste* (dame ou monsieur) spécialisé dans la chimie colloïdale. Canton d'Argovie.

1157. *Ingénieur ou technicien-électricien* ayant quelques années de pratique, si possible dans les installations à courant faible et dans la construction d'appareils. Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros : 649, 719, 801, 803, 811, 833, 841, 991, 1059, 1065, 1071.

Section bâtiment et génie civil.

1112. *Technicien-civil* ou *technicien-géomètre* de langue française, ayant des connaissances dans l'établissement des plans cadastraux. Lausanne.

1120. *Architecte* ou *technicien-architecte* diplômés. Bureau d'architecte à Stettin (Allemagne).

1128. *Technicien en génie civil*, éventuellement *ingénieur* ayant de l'expérience dans les travaux de canalisations, bon dessinateurs, pour projets, levée de plans, etc. Canton de Zurich.

Sont repourvus les numéros : 640, 1002, 1018.

Rédaction : H. DEMIERRE, D. BONNARD, ingénieurs.

DOCUMENTATION

Régie : ANNONCES SUISSES S. A., à Lausanne, 8, Rue Centrale (Pl. Pépinet) qui fournit tous renseignements.

L'industrie du talc dans l'Ariège.

Parmi les industries variées qui enrichissent l'Ariège nous en retiendrons une, celle du talc, qui nous intéresse particulièrement parce qu'elle est spéciale à l'Ariège, de qui non seulement l'Europe mais le monde entier est tributaire pour ce produit.

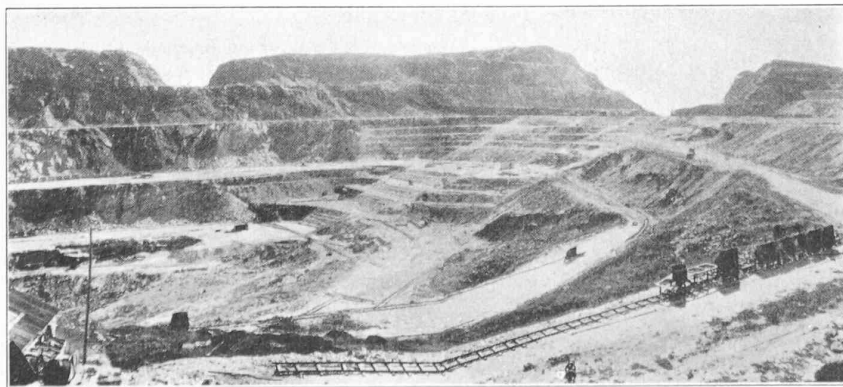
Lorsqu'au commencement du siècle dernier se dessina le grand mouvement industriel qui s'est si prodigieusement développé depuis, les arts et l'industrie eurent besoin de matières jusque-là ignorées ou délaissées, le talc fut du nombre.

Vers 1820-1830, des âniers ariégeois, recueillaient les roches de talc qui affleuraient sur les pentes gazonnées du Pic Saint-Barthélemy et allaient les porter et les vendre aux droguistes de Toulouse, ville distante d'environ 120 km de l'endroit précité.

A cette époque, les chemins de fer n'existaient pas et de Toulouse ce talc était réexpédié par le canal de Riquet vers Cette et Bordeaux.

Ce talc revenait naturellement fort cher, son emploi était limité aux industries riches : la parfumerie, les couleurs fines...

Un peintre de Toulouse, nommé Jacques Durand, voulut savoir d'où venait cette pierre onctueuse dont la provenance était quelque peu mystérieuse, il suivit les âniers à leur retour, fut ainsi conduit à Luzenac où il ne tarda pas à trouver les gisements du Col de Trimouns, au pied du Saint-Barthélemy (2349 m). A cette époque, vers 1845, on démembrait l'immense domaine du Lordadai, entourant le massif du Barthélemy, qui ne comptait pas moins de 44 000 hectares d'un seul tenant. Pour 4000 francs,



Vue générale d'une carrière de la Société des Talc de Luzenac.